



## Préparation à distance au concours d'Éducateur Territorial des APS

Sessions 2012

### 1. Description de la formation

Notre préparation permet aux candidats d'acquérir les compétences essentielles pour se présenter au concours d'ETAPS, catégorie B de la fonction publique territoriale (filiale sportive)

La préparation se compose de 2 parties :

Jusqu'à octobre 2012, une préparation intensive aux épreuves écrites qui auront lieu le **8 novembre 2012**

Ensuite, pour les candidats admissibles, des journées types pour se préparer aux épreuves orales qui auront lieu ensuite.



### 2. Contenu de la formation

Cette formation est organisée en plusieurs modules avec tout d'abord

#### Pour les épreuves écrites :

Des cours permettant l'acquisition des connaissances sur l'environnement juridique, économique, politique, sociologique des APS. Ces cours seront accompagnés d'exercices de réflexion sur différents sujets et de devoirs corrigés.

Des cours permettant l'acquisition des connaissances du pratiquant sportif dans le domaine des sciences biologiques et humaines.

Une préparation à la note de synthèse et à sa technique, avec des devoirs types corrigés pour le concours interne.

#### Pour les épreuves orales :

Préparation à l'entretien avec le jury

Préparation à la conduite d'une séance d'activités physiques et sportives

### 3. Contenu des épreuves

*La formation est directement liée à l'épreuve d'admissibilité :*

Pour le **concours interne** et troisième concours (candidats qui justifient au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics) :

*L'épreuve d'admissibilité* consiste en la rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 3 heures ; coefficient 2)

Pour le **concours externe** (candidats titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement général ou d'un titre ou diplôme homologué au moins au niveau IV, le brevet d'éducateur sportif du 1<sup>er</sup> degré en fait partie) :

*L'épreuve d'admissibilité* consiste à répondre à un ensemble de questions, dont le nombre est compris entre trois et cinq, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, notamment en milieu aquatique, et les sciences biologiques et les sciences humaines, et permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser et à présenter des informations de manière organisée (durée : 3 heures ; coefficient 2)

#### *Epreuves d'admission (concours interne et externe)*

1° Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course (coefficient 1) ;

2° La conduite d'une séance d'activités physiques et sportives (préparation : 30 minutes ; durée de la séance : 30 minutes ; coefficient 2), suivie d'un entretien avec le jury (durée : 30 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).

Le candidat choisit, lors de son inscription au concours, l'une des cinq options suivantes :

- pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé ;
- pratiques duelles ;
- jeux et sports collectifs ;
- activités de pleine nature ;
- activités aquatiques.

Dans l'option retenue, le candidat choisit, par tirage au sort au moment de l'épreuve, le sujet de la séance qu'il est chargé de conduire.

Cette séance est suivie d'un entretien avec le jury débutant par une analyse, par le candidat, du déroulement de la séance qu'il vient de diriger, se poursuivant par un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel devant permettre au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.

#### 4. Organisation de la formation

Cette préparation est une formation à distance via le site Internet [www.universport.fr](http://www.universport.fr), principalement destinée aux candidats engagés dans des activités professionnelles ou sportives.

La préparation est ouverte aux candidats respectant les conditions d'accès au concours. Cette formation peut être prise en charge personnellement ou par l'employeur ou par un organisme tiers. Le service formation de votre collectivité peut prendre en charge le coût de la formation.

#### 5. Planning de la formation



##### **Jusque fin octobre 2012 :**

Préparation intensive à distance. Nous vous communiquons un code d'accès personnel sur le site [www.universport.fr](http://www.universport.fr). Vous y trouvez vos cours, vos devoirs, vos corrigés, la bibliographie utile et les contacts (Email, téléphone) avec vos professeurs. La formation est organisée dans le cadre d'un planning individualisé tenant compte de vos contraintes professionnelles et / ou sportives.

Ceci implique que vous ayez un accès fiable à Internet et une adresse Email valide.

##### **A partir de décembre 2012 :** Préparation aux épreuves orales.

Des consignes et exercices de préparation sont communiqués. Des séances de simulation sont organisées avec vos professeurs, sous la forme de visio conférences, en fonction de vos disponibilités.

#### 6. Coût de la formation

Le tarif de la formation complète pour l'examen 2012 est fixé à 960 €, payables en 4, 6 ou 8 fois, sans frais supplémentaires.

Option 1 : 4 fois 240 €  
Option 2 : 6 fois 160 €  
Option 3 : 8 fois 120 €

Frais de dossier : 50 €

##### Notre tarif comprend :

L'accès aux cours par le site [www.universport.fr](http://www.universport.fr)

La remise de devoirs et leur correction commentée

La fourniture de la documentation

La remise des documents de travail pendant les périodes de regroupement

L'assistance par Email ou par téléphone de vos professeurs

Les séances de préparation à l'oral, pendant toute la durée de la formation.

##### Il ne comprend pas :

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pendant les périodes de regroupement

Les frais engagés pour l'inscription ou la présentation à l'examen.

La profession est régie par le décret n°95-27 du 10 janvier 1995

Informations complémentaires :  
Pascal Bacro : 06 86 02 22 42

**UNIVERSPORT® SARL**

Edition - Formation

Etablissement Privé d'Enseignement à Distance

SIRET : 508 400 694 00016 - APE : 8559A

N° TVA intracommunautaire : FR 90508400694

Site Internet : [www.universport.fr](http://www.universport.fr) - Déclaré auprès de la CNIL

Organisme de Formation déclaré auprès de la Préfecture du Nord - Pas de Calais

Sous le numéro 31 59 07 121 59



# Préparation à distance au concours d'Éducateur Territorial des APS

Session 2012

Photographie récente

## Demande de Candidature (À nous retourner)

Les informations personnelles fournies pour l'inscription à une de nos formations sont exclusivement destinées à la gestion de votre dossier. Elles ne seront communiquées à aucun tiers. Conformément à l'article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, toute personne ayant fourni des informations dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données fournies. Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser par courrier au siège social de UNIVERSPORT : Clamart Services - Le Village Suisse - 59400 CAMBRAI, ou par email : [droits@universport.fr](mailto:droits@universport.fr)

### Candidat : (Majuscules SVP, sauf adresse Email)

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....

Né le : ..... à : ..... Pays : .....

Nationalité : ..... Fixe : .....

Portable : ..... Email : .....

### Mes diplômes : (Autorisant une candidature au concours d'éducateur des APS)

Date d'obtention	Intitulé
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

### Mon activité professionnelle au cours des quatre dernières années :

(Services publics autorisant une présentation au concours)

	Emploi	Employeur (Nom et Commune)
2008/2009	.....	.....
2009/2010	.....	.....
2010/2011	.....	.....
2011/2012	.....	.....

### Mon implication sportive au cours des trois dernières années :

	Discipline	Activité (Dirigeant, sportif, encadrement ...)
2009/2010	.....	.....
2010/2011	.....	.....
2011/2012	.....	.....

**Option financière choisie :**  Option 1     Option 2     Option 3     Option 4

**Option 1 :** 4 fois 240 € / **Option 2 :** 6 fois 160 € / **Option 3 :** 8 fois 120 €

**Option 4 :** Financement par organisme. Préciser :

Après étude de votre demande et un entretien téléphonique, un dossier d'inscription définitive et un programme détaillé vous seront remis

Joindre deux enveloppes affranchies à 1 € (Format 160 x 230) et un chèque de 50 € à l'ordre de UNIVERSPORT. (Chèque restitué si votre candidature n'est pas retenue par UNIVERSPORT)

Adresse retour : Pascal Bacro

UNIVERSPORT - 14, rue de Cambrai - 59188 VILLERS - France